

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 6 (1930-1931)

Heft: 15

Rubrik: Billet du jour!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

utilisés intégralement à l'acquisition du matériel de propagande : livres, brochures, films, textes de conférences etc. etc.

Le jour où le peuple suisse, dans son immense majorité, non seulement pensera, mais dira haut et ferme — comme il sied à un souverain — qu'il en a plein le dos de ces pasteurs qui prêtent la honte avec des gestes pieux, de ces communistes qui devraient être mis hors la loi, de ces donneurs de lâches conseils, de ces dangereux rêveurs, de ces défaitistes et internationalistes de tous poils, alors, il sera possible de frapper comme ils le méritent les professeurs d'antimilitarisme de haute lignée, complices de l'infraction, en bonne morale auteurs principaux. On n'insistera jamais assez sur l'injustice du régime actuel qui ne punit que la victime.

Comme lors de l'affaire Grimm, il faut que souffle bientôt sur tout le pays un vent violent d'indignation populaire et qu'une vague de fond vienne déferler jusqu'à dans les coulisses du palais fédéral. Il serait même excellent qu'elle se produise avant les prochaines élections des Chambres. C'est à quoi tous les amis de l'armée s'emploieront avec enthousiasme dès qu'on leur en fournira les moyens pratiques. C'est à quoi la centrale dont je préconise la création peut contribuer grandement.

Genève, mars 1931.

Neversharp.

Billet du jour!

Une des choses les plus odieuses qu'on puisse imaginer, c'est d'entendre des personnes qui n'entendent mot aux choses militaires palabrer des heures durant sur des questions tactiques ou stratégiques.

Elles se rendent du reste parfaitement ridicules !

En écrivant ces lignes, je songe à la longue correspondance échangée l'an dernier entre des lectrices de la Lutte syndicale, à la Chaux-de-Fonds : **Mariette** écrivait à **Mme. B.**, qui lui répondait. **Célestine** m'origénait **Josephine**, qui faisait son mea culpa. **Anna**, s'indignait en compagnie d'**Emilienne** qui s'enthousiasmait pour la paix . . . passons-en, et des meilleures, comme on dit familièrement.

Ces dames philosophaient ; parfaitement ! Laissant de côté les rôties et les desserts, les bas à reposer et la cuisine à balayer, elles avaient alternativement pris leur bonne plume et elles péroraient à qui mieux mieux sur quoi ? . . . je vous le donne en cent, en mille . . . elles péroraient sur l'armée !

Si les dames s'en mêlent ! . . . Il y a déjà tant d'hommes qui disent des sottises sur ce sujet passionnant qu'on peut regretter de voir leur « moitié » se mettre de la partie ! Surtout, vous vous en doutez, qu'il s'agit en l'occurrence d'une démolition soignée de notre système militaire !

Tout le vocabulaire habituel de nos bons socialistes y passe ; évidemment ce sont les chefs qui en prennent surtout pour leur grade ! De temps à autre, cependant, un peu de bon sens nous oblige à une aimable réaction ; témoin ces lignes de **Mme. B.** : « . . . le service militaire, je vous assure qu'il ne fait pas du tort à nos jeunes gens. C'est une école pratique de la vie. Il est plus aisément de traiter et discuter avec un homme ayant fait du service militaire. Il y a naturellement des exceptions . . . » —

Jusque-là c'est très bien, mais la gentille polémiste continue : « Il est évident que si je passe du soldat au supérieur c'est une autre question ! . . . »

Voilà un coup direct qui laisse voir le bout de l'oreille.

Quelques-unes parmi ces dames syndiquées vont encore plus fort et répètent après bien d'autres toutes

sortes de pauvretés pour prouver qui, ou prouver que, ou prouver quoi ! ! ! . . .

A chacun son métier, Mesdames ! Laissez donc aux spécialistes le soin de calculer le diamètre des obusiers ou de régler le tir des mitrailleuses ; laissez à nos chefs le souci d'organiser notre défense et à nos députés celui de voter les dépenses nécessaires ! Pendant le combat, à l'arrière, vous aurez tant de bonne besogne à accomplir ! Non pas que nous voulions empêcher les femmes d'avoir une opinion sur la vie du pays ; tout au contraire, nous savons qu'elles ont donné souvent aux hommes de beaux exemples de patriotisme et de clairvoyance politique ! Mais nous voulons demander à celles qui ne sont pas au courant des graves problèmes militaires de l'heure présente de rester chez elles à faire leur devoir, tout simplement leur devoir d'épouse et de mère ! Sans venir apporter dans la société un nouvel élément de désordre et d'incohérence !

Ne pensez pas que je juge trop sévèrement celles qui tentent de tuer la guerre et ses horreurs ; elles pensent, songeons-y bien, à leurs pères, époux, fils, frères. . . . Mais elles ajoutent, hélas ! à leurs justes attaques, des véritables énormités qui font hauser les épaules des gens bien informés !

Restez dans votre rôle ; vous rendrez un plus grand service à votre pays en créant une famille harmonieuse et en élevant vos enfants dans l'amour de l'ordre et de la justice qu'en poussant dans la mêlée des cris qu'on n'entendra pas !

Si la pitié humanie peut venir surtout du cœur d'une mère, et si elle doit en venir, ne ridiculisez pas de nobles idées par des paroles étourdiées !

Malgré vous, notre armée qui aime la paix plus que tout au monde (car vous n'avez rien inventé !), montera fidèlement la garde à nos frontières ! D.

Schnödigkeiten.

Der zürcherischen Tagespresse hat man entnehmen können, dass die Kreisschulpflege Zürich III kürzlich einen Unteroffizier trotz vorzüglicher Qualitäten als Anwärter für die Abwärstelle im neuen Friesenberg-Schulhaus gestrichen hat, weil er das strafwürdige Verbrechen begangen hatte, in den Vorfahren in einer Gemeinde am See den bewaffneten Vorunterricht «Jungwehr» zu leiten. Der Antrag eines Genossen, den Kandidaten wegen Beteiligung am «Unterricht für den Mord» ohne weiteres zu streichen, ging mit 9 zu zwei Stimmen — in Anwesenheit von vier bürgerlichen Mitgliedern — durch. Für Streichung hatten also auch zwei bürgerliche Mitglieder der Schulpflege gestimmt, die sich, wie die Tagespresse berichtet, nachher damit entschuldigten, nicht gewusst zu haben, um was es sich bei der Abstimmung handelte !

Man hat es im roten Zürich wirklich schon herrlich weit gebracht. Es scheint hier einzige und allein noch die politische Einstellung massgebend zu sein für die Möglichkeit, einen städtischen Posten zu erhalten. Wer im Militärdienst eine Charge bekleidet und dazu noch durch seine Taten bezeugt, dass es ihm ernst ist damit, diese Charge auch nach bestem Wissen und Können auszufüllen, der begeht ein strafwürdiges Werk und wird abgesagt. Es warten ja noch so viele auf Versorgung und da müssen zuerst einmal alle jene untergebracht werden, die das Mäntelchen hübsch nach dem Wind zu drehen verstehen. Unser guter Kamerad hat in seiner Ehrlichkeit und Einfalt natürlich nicht daran gedacht, dass ihm die Bemerkung in seiner Anmeldung bezüglich ausserdienstlicher Betätigung zum Verhängnis werden könnte. Er hat geglaubt, vor einer sachlich eingestellte, vorurteilsfreie Kommission zu gelangen und erst zu spät die schmerzhafte Entdeckung gemacht, dass sie zusammengesetzt war aus verbohrten Parteibüffeln einerseits, die, alle Vernunft vergessend, sich wutentbrannt auf das rote Tuch, genannt Militär, stürzen und aus zwei Schlafmützen anderseits. Recht so; dieser Fall wird alle die linksstehenden Unteroffiziere, die frei und unerschrocken auf dem Boden der Landesverteidigung stehen, ermuntern, nun erst recht zur Organisation der schweizerischen Unteroffiziere zu halten, in der von sehr weit links bis zu äusserst rechts sämtliche politische Schattierungen in Eintracht für ein gemeinsames hohes Ziel